**Procès-verbal 20/21 - 4**

**Procès-verbal du Conseil de Ligue**

**Jeudi 25 Février 2021 à 18h00 en visioconférence**

**Présents : Michel CASY, Jean Paul CHILON, Adrien DODU, Benjamin FERRE, Stéphane OLLIVIER, Patrick PIAU, Laurent PINAULT, Bruno SIMON, Sylvie VACHET, Jacques MAUPU, Jean Luc PACAUD, Thierry QUETARD, Dominique VIOLLEAU, Florian PHILIPPEAU, Gérard DUTOUR.**

**Invités : Nicolas METAIREAU, Romain BARDIN, Cyril BERNAT, Jean Yves GALLARD.**

**Excusés : Addil EDDAHIS, Marie FRANSCISCO, Véronique André QUIGNON Bernard THIBERT Thomas VALLEE,** **Nico ANGENON**

**Absents : Véronique PION, , Philippe LEBON**

En introduction et avant de laisser la parole à Romain BARDIN, Jean Paul CHILON rappelle l’unique objet de cette réunion : La campagne ANS 2021

 \*1) Présentation du dispositif ANS 2021 :

Romain BARDIN détaille le powerpoint reçu de la FFTT présentant le PSF 2021 de cette nouvelle campagne en donnant quelques précisions et indique qu’il répondra à tout moment à toutes les questions. Il revient brièvement sur les chiffres 2020 en rappelant que pour la FFTT 508 structures ont déposé un dossier et que 85% d’entre eux ont été acceptés pour 1 526 954 €.

Il rappelle le calendrier théorique, car il se pourrait que l’ANS ait un peu de retard, avec une ouverture de campagne le 15 Mars jusqu’au 15 Avril pour déposer les dossiers. 15 Avril au 15 Mai instruction des dossiers par la Ligue sauf ceux des Comités qui seraient évalués par la FFTT, puis 15 Mai au 15 Juin évaluation par la Commission Fédérale. Le dossier a été allégé et simplifié en supprimant certains axes et ce à la demande des ligues lors du bilan 2020. Beaucoup estiment plutôt intéressant et enrichissant que la FFTT étudie les dossiers des comités pour s’en rapprocher et mieux connaitre ce qui est fait sur le terrain.

Par rapport au minima, Gérard DUTOUR a eu écho par le CDOS 37 de changements territoriaux et que certaines communes ne seraient plus classées ZRR mais en communes rurales. Romain BARDIN va vérifier.

Par rapport à l’an passé il y a quelques aménagements et la commission est nommée pour l’Olympiade. Il faudra étudier qui se chargera des pré évaluations en respectant la règle de l’an passé pour que ceux se proposent n’évaluent pas les dossiers de leur territoire.

Il est rappelé ici que ne seront étudiés que les demandes « actions » et non les dossiers propres à l’emploi laissés à la DRAJES.

Les montants sont les mêmes que la saison passée avec un fonds de solidarité de 7% laissé à la FFTT pour ré équilibrer certains dossiers.

Il est conseillé de mettre à jour au plus vite la fiche club dans le compte asso.

Les axes et autres grilles d’évaluation sont présentés. Cette saison les sections pongistes des clubs omnisports pourront déposer leur propre dossier. La nouveauté de cette saison dans l’organisation de l’ANS sera d’étudier les bilans 2020 qui seront à valider sur le CERFA 15059-02. Une compréhension et bienveillance seront appliquées en raison de la crise sanitaire qui courent sur deux saisons, ce qui impactent fortement les bilans et actions comme l’expliquent Romain BARDIN en deuxième partie de réunion. Différents scénarii se présentent selon la réalisation, ou pas desdites actions. Beaucoup estiment que les échéances proposées ne sont pas crédibles à ce titre, mais comme le souligne aussi Adrien DODU il faut bien un cadre général que doit prévoir l’état et pour des disciplines dont l’activité a été diversement affectée.

Une nouvelle réunion est programmée avec la FFTT ce 3 Mars. De nouvelle informations devraient nous être données et ensuite nous lancerons la campagne de communication dans la continuité de celle de la FFTT avec des informations par mail, sur le site et notre page Facebook.

De nouveaux clubs devraient faire des demandes aussi pour que l’information soit totale et égale pour tous les clubs deux webinaires programmés les 15 et 24 Mars seront proposés et animés par Romain BARDIN pour renseigner les dirigeants et répondre à leur attente.

Adrien DODU en profite pour rappeler ceux mis en place pour les aides aux clubs en raison de cette crise sanitaire. Le premier sera programmé à l’intention des clubs employeurs le 11 Mars et le suivant le 18 Mars pour les clubs non-employeurs. Gérard DUTOUR attire l’attention des participants à ne pas multiplier les réunions car les bénévoles, même si l’activité sportive est au point mort, n’en manquent pas et dans un contexte particulier il ne faudrait pas les décourager. Jean Paul CHILON souhaite que l’information soit égale pour tous et qu’il ne nous soit pas fait le reproche de ne pas accompagner les structures en cette période de crise.

2- Détermination des membres composant la commission régionale PSF pour l'olympiade :

Après proposition et vote la Commission Régionale est ainsi composée par 12 voix pour et 1 Abstention :

Jean Paul CHILON (Président), Jacques MAUPU (Trésorier), Bruno SIMON (Secrétaire), Thierry QUETARD et Dominique VIOLLEAU (membres élus de la Ligue) Nico ANGENON (élu en charge de l’animation et du développement), Nicolas METAIREAU (Coordonnateur ETR), Romain BARDIN (Salarié en charge du dossier) et les 6 représentants de Comités : 18 – Véronique PION, 28 – Jean Yves GALLARD, 36 – Michel CASY, 37 – Philippe LANDON, 41 – Laurent PINAULT, 45 – Jean Luc PACAUD.

L’ordre du jour étant épuisé à 19h45, Jean Paul CHILON remercie les participants et leur donne rendez-vous pour un nouveau conseil programmé le Samedi 3 Avril à 9h00.

****